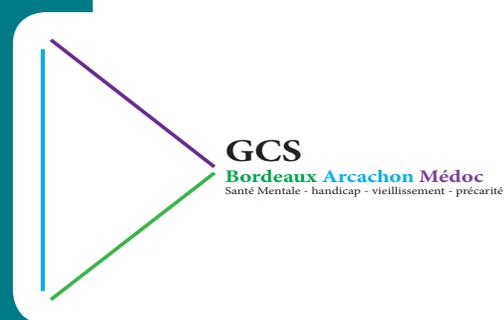




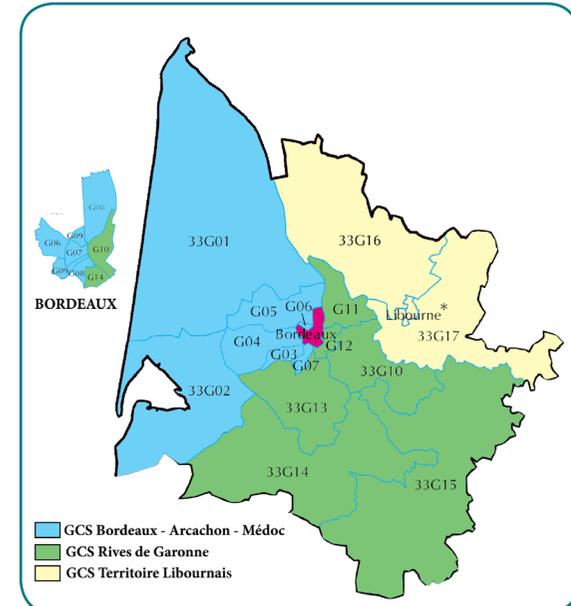
SANITAIRE PRIVÉ



**GROUPEMENT DE COOPERATION
SANITAIRE MEDICO- SOCIALE
BORDEAUX - ARCACHON - MEDOC**
Santé Mentale - Handicap - Vieillessement - Précarité

LES MEMBRES

| | |
|--|--|
| ASSOCIATION MONTALIER | EMMAUS |
| CENTRE SANTÉ MENTALE MGEN | A.D.I.A.P.H. |
| ASSOCIATION LAÏQUE DU PRADO | HABITAT ET SOINS |
| ADAPEI DE LA GIRONDE | APAJH GIRONDE |
| ASSOCIATION RENOVATION | INSTITUT DON BOSCO |
| A.D.G.E.S.S.A. | EDEA - CHATEAU BEL AIR |
| APF DR AQUITAINE | ASSOCIATION VOIRENSEMBLE |
| ASSOCIATION POUR LA RÉADAPTATION ET L'INTÉGRATION | ASSOCIATION SAINT VINCENT DE PAUL - LAMOTHE LESCURE |
| CROIX - ROUGE FRANÇAISE | AIDOMI BORDEAUX |
| ASSOCIATION OREAG | SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE MENTALE D'AQUITAINE |
| ASSOCIATION POUR L'ÉDUCATION ET L'INSERTION SOCIALE | ASSOCIATION DE TUTELLE ET D'INTÉGRATION A.T.I |
| INSTITUTION RÉGIONALE DES SOURDS ET DES AVEUGLES | CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION |
| ASSOCIATION ESPOIR 33 | ASSOCIATION DOMICILE ET SANTE |
| DIACONAT de BODEAUX | |



CONTACT :
Stéphanie DEBLOIS
 Administratrice
 Tél : 05.56.56.23.02
 Mail : sdeblois@ch-perrens.fr

LE GCS C'EST QUOI ?



Le Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé composé de 33 établissements, des partenaires publics et privés non lucratifs des secteurs de la santé mentale, du handicap, de l'hébergement et du soins aux

personnes âgées, aux personnes en situation de précarité ou de handicap ect...

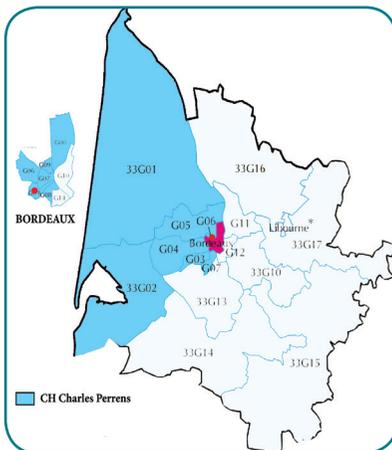
Créée en 2015, ce groupement, soutenu par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, a pour principal objet de fédérer l'action des établissements et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur le territoire de santé couvert par le Centre Hospitalier Charles Perrens.

Le Centre Hospitalier Charles Perrens est l'administrateur de ce dispositif.

SON TERRITOIRE

Le territoire du GCS Médico-Social, Bordeaux-Arcachon-Médoc s'étend :

- Sur la ville de Bordeaux rive gauche
- Les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne
- L'Ouest du département, de Lesparre à Arcachon



SES MISSIONS

- **Organisation des parcours d'usagers** (conditions d'admission et de retour, prise en charge conjointes entre des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux, transmission d'informations, patients traceur...);
- **Diffusion des pratiques professionnelles** et échanges de compétences (stages d'immersion, diffusion d'une culture psychiatrique, protocoles communs, formations...);
- **Gestion des temps médicaux et non médicaux partagés**
- **Appui technique sur diverses questions** (gestion du médicament, gestion de la qualité et de la sécurité, réponse à des appels à projet, évaluations internes et externes des établissements et Evaluation des Pratiques Professionnelles EPP, réflexion éthique ...);
- **Réflexion et action communes** sur la prise en charge de populations ciblées ou de certaines questions concernant la santé mentale (prévention -dont la prévention du suicide-, éducation thérapeutique, réinsertion, malades au long cours...);
- **Développement des projets innovants** (télémedecine, téléconsultations, équipes mobiles, établissements innovants, plateformes d'orientation ...).
- **Partage d'une Réflexion Ethique**

SES RÉALISATIONS

- Une convention cadre de partenariat privilégié intitulée : «des outils au service du parcours de soins»
- Mise en place de stages de découverte
- Partage de ressources humaines
- Mise en place de journées de Reflexions autour de la notion de parcours
- Participation au projet COSMOS (Patient traceur)
- Ouverture de l'espace Ethique du CH Charles Perrens
- Groupe de Travail (accueil séquentiel, parcours de soins adulte, télémedecine en EPHAD..)